

Le pardon dans un contexte de deuil¹

**par Marianne
GISLER-FELLAY,**
*bénévole
en accompagnement
fin de vie*

Mes premiers pas dans une unité de soins palliatifs ont laissé résonner en moi la musique et ces paroles d'une cantate de Bach : « Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit. ... » qu'on peut traduire ainsi : l'heure de Dieu est la meilleure de toutes.

Ces malades que je rencontrais vivaient leurs derniers jours. Ils attendaient leur dernière heure. J'avais donc à apprivoiser ce temps spécial qu'on appelle une fin de vie. J'avais à approcher une humanité souffrante et vulnérable. Elle avait le visage de tel mourant ou de ses proches. Voici une première situation qui illustre de manière très concrète mes préoccupations de départ :

Mme X, 92 ans, protestante, a failli mourir ; là voilà en répit. A son chevet, sa fille de 70 ans. On me demande d'aller dans cette chambre pour accompagner la fille. Quand j'arrive, elle est au pied du lit. Je lui propose d'aller au salon pour faire connaissance. Et là, c'est un flot de paroles et de pleurs pendant près de 90 minutes. Voici son histoire de vie.

Elle est la troisième fille. Elle dit n'avoir jamais reçu d'amour, jamais un seul baiser. Elle fut détestée, méprisée, battue.

Les relations avec ses sœurs étaient tout aussi mauvaises, l'humiliation permanente. Elle se marie et le même processus se reproduit : femme battue etc.

A la fin de son récit, elle me demande de faire quelque chose pour que sa mère puisse 'partir' non sans ajouter : « En tout cas, je ne lui pardonnerai jamais. » Je ne pourrai jamais lui dire : « Je t'aime. »

¹ Extraits d'un mémoire de diplôme sur le deuil dans la formation des soignants et des accompagnants (Université Bobigny, Paris-Nord et Webster, Genève, décembre 2002).

Je lui suggère d'aller quand même auprès de sa mère et d'essayer de lui dire quelque chose du genre : « Entre nous, ça n'a jamais bien fonctionné, mais maintenant, c'est OK » sans employer le mot pardon puisque cela n'est pas possible.

Je l'accompagne vers sa maman, les mets en contact et les laisse. Rien ne s'est passé ce soir-là, mais le lendemain elle parvient à lui dire : « Maman, ça n'a jamais marché entre nous, mais je te pardonne. »

Et la maman lui a donné son deuxième baiser.

Après la mort de sa mère, elle lui écrira encore une longue lettre qu'elle brûlera. Elle a pris des cours pour maigrir. Elle se sent libérée et comme 'toute neuve' avec ses propres enfants.

A cette première expérience se sont ajoutées de fréquentes remarques émanant des soignants, remarques qui retinrent rapidement mon attention : « Il n'arrive pas à mourir, il y a beaucoup de conflits dans cette famille, va lui tenir compagnie, il est tellement angoissé » ou alors, c'était la famille, une épouse ou un enfant qui m'interpellait dans les couloirs : « J'ai peur, ne me laissez pas seul(e), je voudrais tant lui dire encore quelque chose et je n'arrive pas. »

Comment alors dans un tel contexte, dans l'urgence des derniers jours, régler ce qui peut l'être ?

Y a-t-il un chemin possible vers la sérénité ? Comment soulager et apaiser le cœur de celui qui part et de ceux qui restent ?

N'y aurait-il pas à chercher du côté du pardon ?

C'est donc cette question du pardon dans un contexte de deuil que je choisis d'étudier.

Le pardon, réalité psycho-spirituelle

La souffrance, le deuil, provoquent le plus souvent des questions du genre : mais qu'a-t-on fait pour subir cela ? On entre immédiatement dans le domaine de la culpabilité. Ils sont si nombreux les malades ou les endeuillés minés par la culpabilité. Il y a les blessures causées et les blessures subies. Impossible de traverser la vie sans rencontrer des blessures causées par d'autres. Il faut trouver un coupable. Sinon, on alimente le ressentiment,

la colère. Quand on se sent offensé, blessé, trahi, c'est comme si on se sentait privé de quelque chose auquel on croyait avoir droit. L'attente déçue est aussi une perte. Encore que « cette blessure, dans quelle mesure n'est-elle pas due à des attentes que j'avais et que je n'avais peut-être pas à avoir ? »²

Dans un petit livre intitulé « Gérer ses émotions », après avoir évoqué les traditionnelles étapes du deuil, Nunge et Mortera disent ceci : « A ces étapes, nous pourrions rajouter d'autres étapes plus spirituelles **comme le pardon**, mais nous souhaitons en rester à notre domaine, celui du psychologique. »³

D'autre part, Poujol relève que :

« D'essence religieuse, le pardon est curieusement absent du vocabulaire psychologique ou psychiatrique ; cependant, de plus en plus de psychothérapeutes découvrent sa nécessité dans le processus de guérison psychique et en font même **une des étapes du processus de deuil** en vue de parvenir à l'acceptation. »⁴

Selon ces auteurs, le pardon apparaît comme une étape ou même comme l'ultime étape du processus de deuil. Je n'en suis pas si sûre. Je pense qu'il est en lui-même l'objet d'un long processus qui ne se déroulera pas aussi naturellement que le processus de deuil.

1. Le pardon : réalité psychologique

Le pardon est avant tout une réalité humaine fondamentale en relation avec la culpabilité et les sentiments de culpabilité.

1.1. La culpabilité et le sentiment de culpabilité

Selon le dictionnaire, la culpabilité est « l'état de celui qui est coupable », le fait établi par les normes de la société qu'il est coupable. Tandis

² Rosette Poletti, « Il n'est jamais trop tard pour pardonner » in : *Recto-Verseau* 104, décembre 1999, p. 3.

³ Olivier Nunge et Simonne Mortera, *Gérer ses émotions*, Genève, Jouvence, 1998, p. 56.

⁴ Jacques et Claire Poujol, *Manuel de Relation d'Aide*, Mazerolles, Empreinte Temps Présent, 1998, p. 99.

que le sentiment de culpabilité est « le sentiment par lequel on se sent coupable, qu'on le soit ou non. » La culpabilité est donc imposée par des normes sociales alors que le sentiment de culpabilité se développe selon la conscience de chacun.

Cette culpabilité peut être consciente, liée à nos actes, ou inconsciente en raison de l'ambivalence nichée au cœur même de nos relations les plus chères.

Du point de vue juridique, on établit s'il y a culpabilité ou non. Si un conducteur renverse une personne arrivée soudainement sur la route à un endroit où il n'y a pas de passage pour piétons, la justice va établir qu'il n'y a pas culpabilité du conducteur si l'événement est considéré comme inévitable selon les normes physiques ; par exemple : sans dépasser les limites de vitesse, la voiture allait trop vite pour pouvoir s'arrêter au moment où la personne a surgi sur la chaussée.

Du point de vue psychologique, on prend au sérieux tout sentiment de culpabilité puis on cherche à comprendre s'il s'agit de vraie ou de fausse culpabilité. Dans l'exemple ci-dessus, le conducteur va peut-être se sentir coupable d'avoir renversé un piéton. Il se culpabilise alors même qu'il ne pouvait pas éviter cet événement. Dans ce cas, il s'agit de « fausse culpabilité ». Il ne peut y avoir ici confession de la faute ou démarche de pardon. Nous avons tendance à confondre vraie et fausse culpabilité et l'accompagnant est constamment exposé à deux tentations :

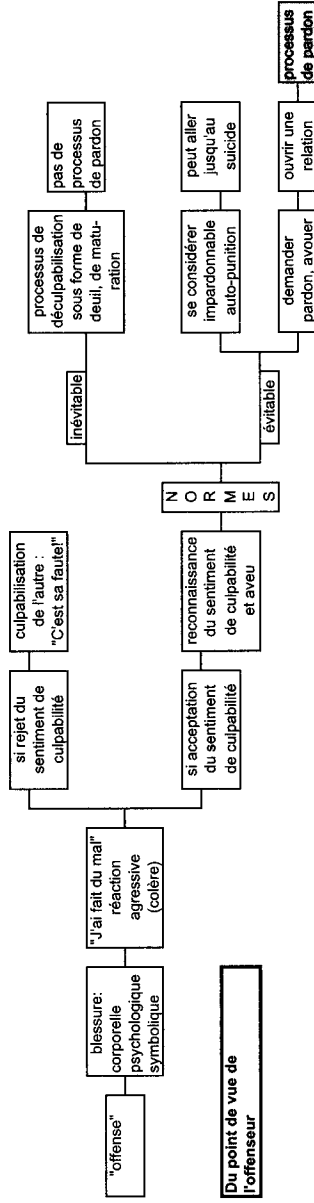
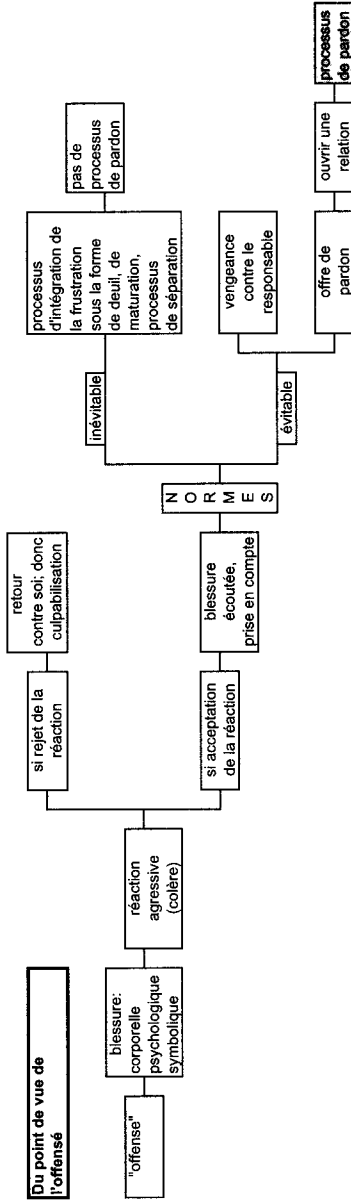
- celle qui consiste à cautionner une démarche de confession de la faute là où il y a fausse culpabilité et
- celle qui consiste à banaliser la vraie culpabilité de quelqu'un.

Le tableau ci-contre montre que toutes les blessures n'enclenchent pas forcément un processus de pardon.

1.2. Le pardon dans une perspective de développement personnel : réflexions à partir de cas concrets

Pardon : un petit mot qu'on entend plusieurs fois par jour, quand on a bousculé quelqu'un dans la rue par exemple. « Pardon : un seul et même mot pour parcourir tous les échelons de l'offense, y compris devant

De la culpabilité au pardon chez l'offensé et l'offenseur : chemins ...



Dieu. »⁵ On peut aisément admettre que, pour les fautes non intentionnelles et sans gravité, on se contente d'excuses alors que des dommages causés intentionnellement et qui modifient durablement l'image de soi de la victime nécessitent une démarche de pardon.

Partant de l'idée que le pardon peut contribuer à faire passer le souffrant ou le mourant d'un état de mal-être à un état de mieux-être ou de délivrance, je vais évoquer différents exemples rencontrés qui sont autant de manières de gérer la souffrance.

1.2.1. Pseudo-pardons ou modes de gestion de la souffrance

a) Le pardon *in extremis*

Au chevet d'une personne mourante, les proches sont comme acculés à une prise de décision rapide pour favoriser le départ. Souvent, si les choses ne sont pas claires, si un désaccord subsiste, le mourant ne peut tout simplement pas partir et les proches sont profondément angoissés par la situation. Dans ces cas-là, la démarche de pardon ou la tentative de pacification de la relation tiennent à un fil.

Voici une dame de 95 ans très fortement malentendante, ne parlant presque plus, ne souriant jamais.

Son fils de 75 ans et sa bru n'osent pas entrer dans la chambre et me demandent ce qu'on pourrait faire avant qu'elle ne meure. En quelques mots, voilà leur histoire :

Alors que son fils a 2 ans, cette dame le place en institution. Il a donc grandi chez les autres et souffre terriblement du manque d'affection jusqu'à haïr sa mère. Il venait visiter sa mère malade, mais leur relation demeurait très distante. Pendant tout notre entretien, il se cramponnait à sa femme. Il a pleuré et exprimé sa tristesse et sa colère.

Je les accompagne dans la chambre de leur mère et dis à haute voix devant lui : « Voilà votre maman, elle est très détendue. » La maman essaie de dire quelques mots. Le fils lui répond : « Je suis là, n'aie pas peur. » Elle ajoute : « Je suis heureuse. » Le fils la prend dans ses bras et ensemble

⁵ Pierre-Yves Brandt, « L'expérience de la grâce est-elle plus qu'une gestion de la faute ? » in : *Bulletin du Centre Protestant d'Etudes*, Strasbourg, Palais Universitaire, juillet 2001, p. 33.

ils disent le Notre Père. C'était vers 18 heures. Je les laisse. Le couple veille leur maman. Elle décédera vers 20 heures.

Tout s'est passé très vite, mais le soulagement était évident et ce dénouement aura été d'une importance capitale pour chacun. Dans cette souffrance, je remarque des ingrédients souvent repérables comme la haine, la colère, la tristesse, l'impuissance à agir en même temps que le refus d'en rester là. Il y eut finalement réconciliation, ce qui ne fut pas sans incidence positive sur le processus de deuil.

« Si nous n'étions pardonnés, délivrés des conséquences de ce que nous avons fait, notre capacité d'agir serait comme enfermée dans un acte unique dont nous ne pourrions jamais nous relever. »⁶

J'inscris cet exemple dans le chapitre des pseudo-pardons, tout en admettant qu'il en est quand même un. Les paroles de pardon et les gestes ont été prononcés avec empressement et sincérité sans doute, mais permettent-ils une vraie guérison ? La démarche s'inscrit à coup sûr dans un effort de croissance des protagonistes, bien qu'elle ne contienne pas tous les éléments que nous développerons plus loin.

Reste que, pour l'accompagnant, c'est une véritable gageure que de parvenir à libérer une parole ou un geste d'apaisement dans une telle urgence. Ce n'est pas toujours réalisable ni aussi rapidement dénoué. Entre « je suis offensé » et « je pardonne », le chemin est bien plus long. Il n'a pas été possible, ici, de démêler les pistes de leur histoire.

Voici d'autres réactions possibles devant la blessure subie :

b) La vengeance

Quelqu'un d'**agressif** se précipitera dans la vengeance. L'offensé n'aura de répit qu'en poursuivant son offenseur pour lui faire endurer une partie au moins de sa souffrance. On verra ainsi des endeuillés peser lourd sur leur entourage jusqu'à leur reprocher de n'être pas dans la même situation. Entrer dans la spirale de la vengeance, user de représailles peut

⁶ Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1988, pp. 302-303.

procurer un certain soulagement sur le moment mais le baume est trompeur, la plaie ne peut que se raviver. On peut aussi, après avoir habilement culpabilisé autrui, lui pardonner de manière théâtrale et même publique, forme subtile de vengeance. Cette vengeance subtile peut aller jusqu'à étaler la noblesse morale de celui qui pardonne.

S'il faut de l'humilité pour demander pardon, il en faut aussi pour accorder le pardon.

c) La démission

Quelqu'un de **passif** va plutôt démissionner au risque de sombrer dans la dépression ou la maladie. C'est un moyen de se protéger du malheur subi qui enferme dans un immobilisme destructeur. Cette manière de réagir n'est pas loin d'une mentalité longtemps véhiculée qui voulait que par ma souffrance, endurée en silence, je 'rachète' en quelque sorte l'offenseur. Elle a quelque chose à voir avec les premiers pas vers un pardon, mais elle en occulte tellement d'autres que je classe aussi cette réaction, comme la précédente, dans la série des faux pardons.

d) La victimisation

Quand on subit un tort, une offense, cela donne en quelque sorte un pouvoir sur l'autre, le pouvoir de la victime, et l'on peut se complaire dans ce rôle. La victime raconte partout ce qui lui arrive, elle cherche des approbations et des complices pour condamner l'offenseur. Se complaire ainsi dans son statut de victime, exposer son martyre, visent sans doute à attirer les sympathies d'autrui, à meubler un manque relationnel évident, il ne réduit en rien la distance avec l'offenseur.

e) La dénégaration

On peut aussi, par une manœuvre de type intellectuel qui aboutit à un raisonnement du genre : « Après tout ce n'est rien, ce n'est pas si grave », minimiser l'offense jusqu'à la **dénier** purement et simplement. Comme si on pouvait corriger la rancune par la raison et dans une démarche à sens unique ! Cela décharge peut-être provisoirement d'un poids trop lourd, mais nier ainsi l'agression relève d'une véritable pathologie du pardon.

« Le pardon ne consiste pas à dire qu'il ne s'est rien passé. C'est le premier point. Deuxième point : le pardon ne consiste pas à dire qu'on n'a pas eu mal. »⁷

Pardonner, ce n'est jamais s'établir en dehors de la vérité. Quand on dénie ainsi l'existence de la blessure, on se situe au seul niveau de l'intelligence et du raisonnement, négligeant les émotions.

f) La mise à distance

Il y a encore une autre manière d'économiser sa souffrance, c'est de la refouler, de la tenir à l'écart.

Je me souviens ici de Monsieur V. qui allait mourir. Son épouse était là, régulièrement à son chevet ; par contre, j'avais remarqué l'absence des enfants. J'ai abordé le sujet avec précaution et Monsieur V. me confia qu'il ne voulait plus les revoir, car cela lui serait trop douloureux. « Ce sont des menteurs, ils m'ont volé. Non, c'est trop dur, je préfère en rester là. »

L'autre, même s'il est membre de la famille, mis à distance, devient alors un étranger. Ici, Monsieur V. a choisi **la mise à distance** affective comme mode de gestion de sa peine. Ce n'est pas tant le vol en soi qui l'affecte que la perte du lien avec ses enfants et en se réfugiant dans le retrait, il pense atténuer sa souffrance. En fait, il en a peur, il ne la regarde pas en face.

g) L'amnésie

On peut aussi neutraliser la douleur en s'efforçant d'oublier. Quand on oublie, on ne peut plus pardonner, il n'y a plus de matière à pardon. Pardonner, c'est autre chose qu'oublier. Nous l'avons déjà mentionné, c'est tout le contraire, c'est regarder le mal en face. La sagesse populaire le dit bien : « Je peux pardonner, mais pas oublier. »

On croit parfois que le temps arrangera les choses. Non, il n'arrangera rien, il peut tout au plus les enfouir dans les méandres de l'oubli ou contribuer à leur refoulement. On n'oublie rien. L'oubli n'est qu'une protection

⁷ Janine Feller in *Vie spirituelle*, tome 131, n° 619, 1977, p. 208.

partielle. L'amnésie n'est qu'une halte provisoire. Il y a comme un disque dur en nous qui conserve les souvenirs en fonction de nos affects, mais l'amnésie peut être enrayée à tout moment. Et la mémoire est capricieuse. Si on ne les soigne pas, les blessures suinteront un jour ou l'autre, elles réapparaîtront avec leurs séquelles. L'oubli ou l'amnésie restent des protections, des moyens de survivre, une forme de gestion de la souffrance, et je redis volontiers avec Christian Bobin :

« Ce qui ne peut danser sur les lèvres, s'en va hurler au fond de l'âme, et au fond des corps. » Et hurler jusqu'à quand ? Personne ne peut affirmer que ce souvenir ne reviendra jamais. Le corps a des manières à lui de se souvenir. « Le passé se réveille à cause d'un son, d'une parole, d'une odeur, d'un bruit, d'un geste, d'un lieu entr'aperçu... Un rien suffit pour que les souvenirs surgissent. Je ne serai peut-être jamais vraiment pacifié. Pardonner, ce n'est pas oublier. C'est accepter de vivre en paix avec l'offense. Pour pardonner, il faut se souvenir. Non pas enfouir la blessure, l'enterrer, mais au contraire la mettre au jour, dans la lumière. Une blessure cachée s'infecte et distille son poison. Il me faudra sans doute recommencer mon pardon, encore et encore. »⁸

Voilà débusqués quelques faux pardons fréquemment rencontrés.

Cherchons maintenant par quelles voies parvenir à un vrai pardon, facteur de mieux-être, de croissance et surtout de guérison.

Le pardon n'est pas naturel à l'homme. Trop facile, il risque bien de ne pas être authentique. « Il faut la morsure récurrente du souvenir du mal subi pour s'apercevoir que l'on n'avait pas pardonné, pas de tout son cœur⁹. » Pour que le pardon devienne à notre portée, il suppose quelques préalables comme celui de renoncer à la culpabilité devant ses propres réactions à la blessure subie. Renoncer à sa culpabilité réactionnelle, c'est se pardonner de s'être laissé imposer ce mal. Il s'agit aussi de renoncer à poser des conditions comme l'exigence de l'aveu de l'offenseur ou l'attente de son repentir. Un autre préalable, c'est d'accepter une mémoire du mal

⁸ Tim Guénard, *Plus Fort que la haine*, Paris, J'ai lu, 2000, p. 221.

⁹ Lytta Basset, *Le pouvoir de pardonner*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 244.

qui ne soit pas chargée de rancune. Il s'agit de travailler à transfigurer le souvenir du mal.

1.2.2. Vrai pardon : processus humain de développement et de croissance

Quand je rencontre L., elle me parle de son mari décédé il y a un an. Elle me dit tout le chemin qu'elle a parcouru pendant sa maladie puis son décès, et après, ses efforts pour avancer chaque jour en accompagnant ses trois enfants jeunes adultes. Voici son récit :

« Mon mari fumait beaucoup et 'se donnait' trop à son travail. Il était toujours stressé, souvent en conflit avec son patron. Je lui faisais sans cesse des reproches. J'ai mis beaucoup de temps à comprendre qu'en fait, je ne le changerai pas. Je finis par accepter que c'était son choix de vie, sa situation à lui. Je me suis rendu compte que j'allais finalement perdre à ce combat. J'ai donc décidé de lui pardonner son style de vie. Surtout je me suis pardonné à moi-même, je me suis pardonné de n'avoir pas un mari 'parfait'. J'ai accepté de le prendre comme il est. Dès lors, poursuit-elle, notre relation s'est détendue, et pour moi, elle s'est libérée. » C'est peu après que ce qu'elle craignait tant arriva : maladie, cancer, traitements, décès. Deux ans difficiles, mais aussi deux ans d'amour, de gestes et de preuves d'amour. Il y a eu tant de bonheur dans la souffrance et beaucoup de tendresse. Mais tout de suite elle ajoute : « Par contre, je n'ai pas pu pardonner au directeur de l'institution dans laquelle mon mari travaillait. Je n'ai pas pu et je ne peux pas encore. »

« Tant de petites choses, tant d'agressions, de remarques ; le mobbing, le licenciement suivi d'un réengagement alors qu'il était déjà malade. Non je ne peux pas. J'ai même tenté de lui écrire. J'ai préparé deux lettres en dix ans que je n'ai jamais envoyées, mais où je montrais beaucoup d'agressivité. »

a) Regarder en face le mal subi, l'identifier

Pour L., la déception était grande de constater que son mari n'était pas (ou plus) celui dont elle rêvait. Elle devait, disait-elle, « faire le deuil du mari idéal ». « J'aurais bien aimé qu'il soit autrement, que je parvienne à le changer. » Devant ces déceptions, elle est tentée de s'agresser insidieusement elle-même. Elle dit : « J'aurais dû m'y attendre, il fallait réagir plus tôt, etc. » D'où vient ce sentiment de culpabilité ? D'une ambition

démesurée peut-être, d'un orgueil de perfection pour soi et pour les siens trop élevé, d'un sentiment de toute puissance ? De toute manière la voilà confrontée ici avec elle-même. L. me le confiait : « J'ai dû me pardonner à moi-même ».

b) Le pardon à soi-même

Pas facile de pouvoir se pardonner à soi-même. Et pourtant, c'est sans doute une étape très importante avant de pouvoir pardonner à autrui. Reconnaître qu'à un moment donné on s'est trompé, reconnaître ses limites, c'est apprendre à vivre avec soi-même. « Il faut d'abord apprendre à se pardonner ses défauts, si l'on veut pardonner aux autres. C'est peut-être un des apprentissages les plus difficiles pour un être humain que celui du pardon de ses propres erreurs, de ses propres fautes. La condition première en est de pouvoir accepter, et accepter généreusement, le fait même de commettre des fautes et des erreurs¹⁰. » Ce pardon à soi-même est difficile parce qu'il entame l'estime de soi, il exige qu'on se penche sur le côté obscur de soi-même. Aussi étrange que cela paraisse, lorsque quelqu'un nous fait du tort, nous blesse, c'est comme un voile qui se lève sur soi-même. La sérénité est souvent mise à mal, le trouble intérieur s'insinue.

Mais la culpabilité, ou plutôt le sentiment de culpabilité, n'est pas encore la conscience de la faute ou du péché. Cette conscience, on l'a vis-à-vis de quelqu'un, d'un autre, vis-à-vis d'un prochain ou vis-à-vis de Dieu. Elle suppose une relation, un dialogue. Dans la culpabilité on reste dans le monologue. « La culpabilité est une planète qui ne quitte jamais son orbite autour du petit moi. A première vue, elle ressemble parfois à de l'humilité ; en fait, elle est plutôt de l'orgueil dissimulé¹¹. »

C'est peu après cette étape que le mari de L. tombe gravement malade. Elle sait bien que, dans leur immense souffrance avec la mort au bout, c'est la résolution antérieure de ses propres problèmes qui a permis un parcours commun moins douloureux. Elle se disait libérée d'avoir 'liquidé' le contentieux de pouvoir qu'elle croyait détenir sur son mari. Sans ce

¹⁰ Etty Hillesum, *Une vie bouleversée*, Amsterdam, Le Seuil, 1995, p. 213.

¹¹ Godfried Danneels, *Pardonner, effort de l'homme – don de Dieu*, Mechelen, Service de presse de l'Archevêché, 2002, p. 15.

travail accompli sur elle-même, on peut imaginer les complications qu'elle aurait rencontrées...

c) Le pardon impossible ou différé

Dans la dernière partie de son récit, je relève que L. a été et est encore dans l'impossibilité de pardonner au patron de son mari. Il s'agit ici d'une autre blessure pour laquelle L. diffère encore le pardon. Elle a sûrement à identifier davantage ce qui lui fait mal, elle devra sans doute prendre du temps pour regarder de près ses réactions. Pour l'instant, c'est impossible. Mais à force de prendre soin de son malaise, elle parviendra peut-être à en recueillir les fruits.

Il nous faut donc admettre que le pardon ne jaillit pas comme ça du cœur. Il est un acte humain exigeant. Tout comme le deuil, il est l'objet d'un long processus qui suppose un réel travail sur soi, des aides extérieures et qui peut parfois prendre toute une vie et même demeurer impossible.

Il faudrait dire un mot ici du pardon si difficile lié à la levée d'un secret de famille. Tout accompagnant rencontre un jour dans sa pratique, surtout quand l'affaiblissement dû au grand âge ou l'inéluctable de la maladie favorisent un lâcher-prise, une personne désirant être délivrée d'un poids indicible. Le mensonge démasqué, on est désormais devant une nouvelle donne qui ouvre un chemin praticable vers soi, vers l'autre. Qui pourra assez dire alors la légèreté de l'être libéré et la douceur du pardon ? Sans citer d'exemples ici, je remercie ceux et celles qui m'ont fait l'incalculable cadeau de partager ces moments-là.

d) Le pardon posthume

L'exemple cité en introduction à ce travail évoque un pardon impossible et pourtant pressenti comme nécessaire dans l'imminence de la mort. Le deuxième baiser donné par la maman signe une sorte de pardon et la lettre posthume que la fille écrira à sa mère achève la démarche : on pourrait parler ici de pardon posthume.

Dans la pratique de l'accompagnement, il est fréquent de proposer ce genre de démarches posthumes : lettre qu'on brûle, qu'on apporte au cimetière, etc.

e) Le pardon à l'autre et le pardon réciproque

Regardons maintenant la situation de C.

Quand C. me confie son histoire, elle est âgée de 47 ans et a perdu son père depuis 2 ans. Orpheline de mère à 20 ans, elle entretenait des relations proches avec son père, proches mais néanmoins toujours conflictuelles. Un jour, c'est vraiment la brouille et C. qui habite dans une autre région que son père décide de lui écrire une lettre pour mettre les choses au point. Elle prend toutes les précautions possibles, mais malgré cela, son père est profondément blessé. La démarche se voulait constructive et elle a été très mal reçue et interprétée. Tellement mal que son père ne lui donne plus signe de vie. Quand elle le visite tout de même, il la reçoit avec froideur. C'est à ce moment-là que C. doit déménager pour raisons professionnelles à l'autre bout du pays. Avant de partir, elle tente une nouvelle visite. Nouveau refus, fermeture. Elle ne se décourage pas et tient à entretenir le lien par de brefs messages d'affection ou de courtes visites se heurtant toujours à la même froideur. Il ne la repousse pas, mais l'ignore. A son retour définitif dans la région de son père, un an plus tard, C. constate la détérioration sérieuse de santé chez son père. Il a beaucoup maigri, mais ne veut pas en parler. Et C. de s'installer dans une profonde tristesse. C'est en fait son mari qui décèlera cette tristesse larvée sans comprendre. Ce dernier finit par lui demander un jour : « Mais qu'est-ce qui ne va pas, n'es-tu pas heureuse avec moi ? » Et C. de fondre en larmes abondamment et longuement. En fait, elle réalisait alors que son père allait mourir sans qu'ils se soient réconciliés. Elle pleurait son père comme s'il était déjà mort. Elle pleurait sur une situation bloquée. Il y avait, me disait-elle, un mélange de peur de ne pas y arriver à temps, de désir de renoncer. Elle trouve encore la force de l'inviter à venir 'pendre la crémaillère' chez eux. Nouveau refus. Et là, elle se fâche et lui dit : « Mais qu'est-ce que je dois faire avec toi ? » Et le père lui reparle de la fameuse lettre. Il accepte enfin une rencontre où tout s'est finalement redit. Les reproches furent réciproques. Ils ont pleuré ensemble et se sont réconciliés finalement. C. me dit : « Je pleurais sa mort imminente, mais je pleurais tout autant de m'être trompée avec cette lettre, je pleurais mon échec. » Finalement son père est venu à la fête et y fut très heureux. C. a pu constater que ce dénouement a permis à son père de se réconcilier aussi avec son amie dans les jours qui ont suivi. Après son décès, C. a rencontré un ami de son père qui lui a confirmé combien ce dernier

avait souffert, combien il croyait avoir perdu ses enfants à jamais et combien il était heureux de les avoir retrouvés.

Dans un premier temps, je remarque que C. décide d'écrire une lettre à son père pour lui faire part de sa déception et de la peine qu'il lui fait. On n'est plus dans l'ordre d'un processus qui se déroulerait naturellement comme dans le processus de deuil. Il s'agit d'une prise de décision personnelle. Malgré toutes les précautions qu'elle prend pour dire les choses, pour dire sa blessure, son père se vexe et ne pardonnera pas. La situation restera bloquée. C. se morfondra longtemps sur la voie d'une restauration de cette relation. Elle ne se découragera pas et continuera à poser des jalons pour garder un contact (envoi de cartes postales, coups de fil, etc.). Toutes ces tentatives s'avèrent infructueuses. Et pourtant elle persévère. Je remarque ici que ce qui est important pour elle, ce n'est pas d'écraser son père de reproches, mais bien de restaurer les liens. « Faire reproche » ici, c'est dire ce qui est important pour elle, qu'il est son père et qu'elle est sa fille et qu'elle tient à ces liens, mais dans le respect d'elle-même. On pourrait presque jouer sur le mot reproche, c'est comme si C. souhaitait se faire 're-proche' de son père : à nouveau proche. En « faisant reproche », C. se donne une chance de modifier la signification du passé. C'est d'abord pour elle qu'elle effectue ce travail de mémoire, et le reproche est un acte de mémoire.

Mais la situation stagne et la tristesse s'insinue en elle.

Il est intéressant de revenir au récit pour constater que c'est l'intervention du mari de C. qui va faire avancer le processus. Il remarquait depuis un certain temps l'état de tristesse de C. Il finit par lui en parler, se mettant en cause lui-même, se demandant même si C. n'était pas heureuse avec lui. C'est en lui posant ces questions qu'il permettra aux larmes de C. de jaillir en abondance. Oui, elle était triste, infiniment triste. Son père allait mourir (c'était sûr) et les choses ne s'arrangeaient pas entre eux. Elle-même n'y croyait plus. Elle pleurait son père, elle était déjà en deuil de lui avant qu'il ne meure. Et il allait mourir dans ce climat de brouille. Elle pleura beaucoup.

Cette décharge émotionnelle accueillie par son compagnon, confiée à lui en quelque sorte, va lui donner un regain d'énergie pour une nouvelle démarche. Je note ici l'importance de cette écoute empathique par une tierce personne. Dans les démarches de pardon proposées par Monbourquette ou Boisvert, il est fait mention de la nécessité de partager son malaise avec quelqu'un. Ce partage aide à mettre en mots la blessure. A propos de ces larmes, C. me dit qu'elle pleurerait aussi son échec. Sans m'y attarder une nouvelle fois, je voudrais signaler qu'on retrouve ici le pardon à soi-même, développé plus haut dans la situation de L.

Revenons à C. et à son fort désir de pardon. Nous la rejoignons dans le récit au moment où elle appelle son père pour l'inviter à venir 'prendre la crémaillère'. Nouveau refus. Alors là, elle laisse éclater sa colère. « Traditionnellement, on tient la colère pour suspecte et on admire habituellement l'amour¹². » Héritiers d'une histoire culturelle et religieuse qui se méfie de la colère, il nous faut faire un effort pour admettre que la bonne colère puisse être positive. Refouler la colère est lié sans doute au devoir de l'amour et à l'interdit de la plainte et de la révolte véhiculés par notre éducation. La colère permet à C. de dire son ressenti, d'identifier devant son père ses réactions et en même temps, de prendre conscience du mal que son père continue à lui faire et par là lui dire l'importance qu'il a pour elle. Il ne suffit pas d'identifier l'offense ; il faut prendre le temps de l'accueillir et de la regarder en face. Ainsi, prendre la responsabilité de sa vie demande d'accueillir sa propre vulnérabilité et de permettre à l'autre de porter la sienne. Il me semble que les larmes versées comme un pré-deuil contribuent à l'aider dans cette prise de conscience. Dénî, colère, marchandage, tristesse, dépression, nous voilà sur le terrain des émotions liées au deuil.

C. décide ce qu'elle veut pour elle tout comme son père décide ce qu'il veut pour lui puisqu'ils parviennent à prendre rendez-vous pour une rencontre-discussion qui aboutira à une réconciliation choisie. On peut parler de réconciliation puisque la démarche n'est pas unilatérale. Le pardon n'aboutit pas toujours à une réconciliation. Dans certains cas où la crise

obère tellement les liens, on choisit la séparation ou la distance. C'est ce qui arrive fréquemment lors des secrets de famille où l'offense est souvent enfouie pendant des années ou des générations dans une sorte de crypte inaccessible.

Dans l'exemple qui nous occupe, il n'y a pas un offenseur et un offensé, mais bien deux offenseurs et deux offensés qui au terme d'un long chemin de souffrance et dans un contexte de deuil imminent parviennent à une réconciliation. La volonté seule n'a pas suffi. Il a fallu respecter des étapes, donner du temps au temps pour parvenir à la rencontre décisionnelle, « l'événement daté » dont parle Jankélévitch :

« Le vrai pardon **est un événement daté** qui advient à tel ou tel instant du devenir historique ; le vrai pardon, en marge de toute légalité, est **un don gracieux** de l'offensé à l'offenseur ; le vrai pardon est **un rapport personnel avec quelqu'un**¹³. »

La rencontre elle-même ne fut pas une simple formalité où l'on balaie d'un revers de main le lourd crédit en disant « ce n'est rien, on oublie tout ». Non, il a fallu une confrontation, une vraie rencontre, où le dur travail de mémoire des offenses est fait et les reproches dits, tout en évitant la spirale de la violence. Refuser d'entrer dans la violence, c'est s'arrêter à la limite du ressentiment et la frontière est fine entre le reproche constructif et le désir de vengeance. Le père, lui, dans un premier temps, avait opté pour une mesure de retrait. On peut parfois l'envisager, mais comme une manœuvre provisoire, comme un temps de recul pour mieux discerner. On peut se demander aussi ce qu'il serait advenu de ce conflit sans l'opiniâtreté de la fille à vouloir une réconciliation. Grâce à ces démarches, qui sont un réel travail, le regard sur le passé peut changer, même si le passé lui-même ne peut changer. Et l'avenir peut se construire.

Cet exemple me conforte dans l'idée que le pardon dans un contexte de deuil est possible, souhaitable et qu'il peut s'apprendre. On sait que des thérapeutes de couples introduisent une démarche de pardon dans leur pratique. Un américain, Enright, a initié ce mouvement qui consiste

¹³ Vladimir Jankélévitch, in Fernet, *op. cit.*, p. 22.

en un véritable apprentissage du pardon sur une année. Un autre thérapeute, Coleman, propose un travail en cinq phases :

1. identification de l'offense,
2. confrontation, l'offensé exprime à l'offenseur ce qui l'a blessé,
3. dialogue,
4. pardon,
5. lâcher-prise, « laisser aller » le ressentiment¹⁴.

En cherchant dans ce chapitre en quoi le pardon pouvait contribuer à un développement de la personne, à son mieux-être, nous avons d'une part débusqué un certain nombre de faux pardons, identifié certaines pathologies du pardon et surtout mis le doigt sur les conditions du vrai pardon et sur son apprentissage possible.

2. Le pardon, réalité spirituelle dans un contexte chrétien

Le chrétien n'est pas à l'abri des situations conflictuelles. Il n'a pas non plus à faire l'économie des processus humains de deuil ou de pardon. Il se situe simplement sur un autre plan puisqu'il ajoute au réseau horizontal de relations une dimension verticale. Le chrétien est un être accompagné. Il se situe en lien avec son Dieu, en dépendance d'amour avec lui.

En créant l'homme libre, Dieu prend le risque de voir l'homme s'éloigner de lui, mais il est Père, il appelle chacun de ses enfants par son nom et lui réserve un trésor inépuisable de pardon, quels que soient ses péchés. Le pardon que le chrétien demande ou offre à ses frères s'origine donc dans le pardon qu'il reçoit de Dieu. Dans ce rapport inter-personnel entre Dieu et l'homme, l'offense, qu'on appellera ici péché, est conçue comme une infidélité qui atteint Dieu et/ou autrui.

L'offense suppose au moins deux personnes, elle est une blessure portée à l'autre, elle provoque une rupture ou un affaiblissement de la

¹⁴ Pierre-Yves Brandt, « L'expérience de la grâce est-elle plus qu'une gestion de la faute ? » in : *Bulletin du Centre Protestant d'Etudes*, Strasbourg, Palais Universitaire, juillet 2001, p. 42.

relation. Il peut y avoir rupture d'homme à homme ou rupture de l'homme avec son Dieu.

2.1. *Fondements théologiques du pardon*

Il y a dans la conception chrétienne du pardon un pardon à recevoir de Dieu et un pardon à prolonger vis-à-vis des frères. On comprend donc que l'image que je me fais de Dieu soit déterminante. Si c'est celle d'un Dieu vengeur, comptable, juge, je vais me comporter en calculateur, je vais craindre le jugement, attendre des rétributions et des châtements. Par contre, si Dieu a pris le visage de Jésus-Christ, la relation sera personnelle. Dès lors, par le péché, je peux rompre cette alliance, mais le chrétien croit que le Christ est venu sur terre pour la rétablir. Tout l'Evangile montre le Christ en quête de l'homme pécheur, lui offrant son pardon.

Pour fonder la théologie du pardon, je retiens deux textes essentiels, tirés des évangiles. D'abord dans l'évangile de Luc, au chapitre 15, du verset 11 au 32 :

¹¹Il dit encore : « Un homme avait deux fils. ¹²Le plus jeune dit à son père : « Père, donne-moi la part de fortune qui me revient. » Et le Père, leur partagea son bien. ¹³Peu de jours après, rassemblant tout son avoir, le plus jeune fils partit pour un pays lointain et y dissipa son bien en vivant dans l'inconduite. ¹⁴Quand il eut tout dépensé, une famine sévère survint en cette contrée, et il commença à sentir la privation. ¹⁵Il alla se mettre au service d'un des habitants de cette contrée, qui l'envoya dans ses champs garder les cochons. ¹⁶Il aurait bien voulu se remplir le ventre des caroubes que mangeaient les cochons, mais personne ne lui en donnait. ¹⁷Rentrant alors en lui-même, il se dit : « Combien de mercenaires de mon père ont du pain en surabondance, et moi je suis ici à périr de faim ! ¹⁸Je veux partir, aller vers mon père et lui dire : Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi ; ¹⁹je ne mérite plus d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires. » ²⁰Il partit donc et s'en alla vers son père. Tandis qu'il était encore loin, **son père** l'aperçut et **fut pris de pitié** ; il courut se jeter à son cou et l'embrassa tendrement. ²¹Le fils alors lui dit : « Père, j'ai péché contre le Ciel et envers toi ; je ne mérite plus d'être appelé ton fils. » ²²Mais le père dit à ses serviteurs : « Vite, apportez la plus belle robe et l'en revêtez, mettez-lui un anneau au doigt

et des chaussures aux pieds. ²³Amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, ²⁴car mon fils que voilà était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé ! » Et ils se mirent à festoyer. ²⁵Son fils aîné était aux champs. Quand, à son retour, il fut près de la maison, il entendit de la musique et des danses. ²⁶Appelant un des serveurs, il s'enquérât de ce que cela pouvait bien être. ²⁷Celui-ci lui dit : « C'est ton frère qui est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il l'a recouvré en bonne santé. ²⁸Il se mit alors en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit l'en prier. ²⁹Mais il répondit à son père : « Voilà tant d'années que je te sers, sans avoir jamais transgressé un seul de tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau, à moi, pour festoyer avec mes amis ; ³⁰et puis ton fils que voici revient-il, après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu fais tuer pour lui le veau gras ! » ³¹Mais le père lui dit : « Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. ³²Mais il fallait bien festoyer et se réjouir, puisque ton frère que voilà était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé. » (La Bible de Jérusalem).

Dans cette histoire fictive qu'est la parabole, Jésus propose à ses interlocuteurs une révélation indiscutable du Père qui célèbre la vie retrouvée au-delà des ruptures (cf. v. 22) en faisant la fête pour le cadet qui revient. Dans la ligne de ce que l'Ancien Testament avait commencé à faire comprendre, la parabole chante à sa manière un Dieu qui prend plaisir à pardonner. « Tu es le Dieu des pardons, plein de pitié et de tendresse, lent à la colère et riche en bonté » (Néhémie 9,17, La Bible de Jérusalem).

C'est pourquoi les spécialistes s'accordent pour baptiser cette page non pas la parabole de « l'enfant prodigue », mais bien celle « du Père prodigue », car c'est lui qui fait preuve de prodigalité dans sa manière d'accueillir le fils perdu (cf. vv. 22-23).

Si Dieu est bien le Père, ceux qui sont ses enfants ne peuvent que se reconnaître frères. Dès lors, on comprend qu'ils soient appelés à agir à la manière du Père des cieux dans leurs comportements relationnels. Le Notre Père, la prière spécifique des chrétiens, fait dire à ceux qui la prononcent : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (Mt 6,12). C'est une invitation à prendre un autre

chemin que celui du talion qui consiste à rendre l'équivalent de ce qui a été subi.

Immédiatement après ce passage, nous pouvons lire : « Si vous remettez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous remettra à vous aussi ; mais si vous ne remettez pas aux hommes, votre Père non plus ne vous remettra pas vos fautes » (Mt 6,14).

Si c'est une condition, nous voilà bien dans une impasse. Le pardon de Dieu doit-il se modeler sur le nôtre ? Nos pardons seraient-ils condition préalable au pardon de Dieu ? Que va-t-il se passer pour moi si je ne parviens pas à pardonner ? Et combien de fois faudra-t-il que je pardonne si l'on persiste à me blesser ? « Jusqu'à sept fois ? » interroge Pierre. « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, lui répond Jésus, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois » (Mt 18,21-22). Autrement dit, il n'y a pas de limite. L'exigence paraît si démesurée que le Christ propose à ses disciples une autre parabole, que l'on trouve au chapitre 18 de l'évangile selon Matthieu :

²³« A ce propos, il en va du Royaume des Cieux comme d'un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. ²⁴L'opération commencée, on lui en amena un qui devait dix mille talents. ²⁵Cet homme n'ayant pas de quoi rendre, le maître donna l'ordre de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, et d'éteindre ainsi la dette. ²⁶Le serviteur alors se jeta à ses pieds et il s'y tenait prosterné en disant : « Consens-moi un délai, et je te rendrai tout. » ²⁷**Apitoyé, le maître de ce serviteur le relâcha et lui fit remise de sa dette.**

²⁸En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons, qui lui devait cent deniers ; il le prit à la gorge et le serrait à l'étrangler, en lui disant : « Rembourse ce que tu dois. » ²⁹Son compagnon alors se jeta à ses pieds et il le suppliait en disant : « Consens-moi un délai, et je te rendrai. » ³⁰**Mais l'autre n'y consentit pas** ; au contraire, il alla le faire jeter en prison, en attendant qu'il eût remboursé son dû. ³¹Voyant ce qui s'était passé, ses compagnons en furent navrés, et ils allèrent raconter toute l'affaire à leur maître. ³²Alors celui-ci le fit venir et lui dit : « Serviteur méchant, toute cette somme que tu me devais, je t'en ai fait remise, parce que tu m'as supplié ; ³³ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon comme moi j'ai eu pitié de toi ? » ³⁴Et dans son courroux son maître le livra aux tortionnaires, jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout son dû. ³⁵**C'est ainsi que vous traitera aussi mon Père céleste, si chacun**

de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur ». (Mt 18, 23-35) (La Bible de Jérusalem)

Ce texte suit donc le dialogue des disciples avec Jésus sur le pardon et la quantité de pardons à accorder. Au verset 27, la parabole illustre bien le caractère illimité du **pardon**. Le maître lui remet sa dette. Or, il s'agissait d'une créance gigantesque, « dix mille talents »¹⁵.

La remise est donc inespérée et pourtant elle a lieu. C'est sur ces textes que se base la certitude du croyant chrétien d'être pardonné par son Dieu quelle que soit sa dette.

Dans cette parabole, le serviteur vient à peine de sortir de chez son maître, allégé de sa dette, qu'il est appelé à revivre, mais dans la position inverse, la même expérience. Son débiteur lui doit cent deniers, l'équivalent de deux mois et demi de travail. (Ce qui n'est tout de même pas anodin).

Si le premier tableau constituait une illustration en positif du caractère illimité du pardon, le deuxième tableau en est une illustration à rebours. Le serviteur, ici, est vraiment inconséquent. Il vient de bénéficier de la plus généreuse des remises de dette et se montre totalement intolérant, il refuse la remise de dette. La parabole introduit donc une nouvelle dimension : il faut savoir pardonner comme on a soi-même été pardonné.

Dans le 3^e tableau qui met en scène à nouveau le maître et le débiteur, celui-ci insiste au verset 33 : « Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon comme moi j'ai eu pitié de toi ? »

C'est donc bien le pardon de Dieu qui sert de modèle à notre pardon. Le pardon de Dieu précède le nôtre. Mais le Père attend que nous ayons l'esprit de famille et que nous prolongions à nos frères l'expérience de son pardon. Il attend que nous pardonnions à nos frères du fond du cœur. Pour pardonner du fond du cœur, il faut sans doute avoir bénéficié soi-même du pardon inconditionné du Père.

¹⁵ « Même établi en deniers, le montant serait considérable. Une autre parabole de Mt 20, 1-16 indique en effet qu'un denier équivalait au salaire quotidien d'un travailleur agricole. Si le serviteur de notre parabole devait 10 000 deniers, au lieu de 10 000 talents, cela représenterait l'équivalent, passablement rondelet déjà, de quelque trente ans de travail ! » (Michel Gourgues, *Les paraboles de Jésus chez Marc et Mathieu*, Paris et Montréal, Médiaspol, 1999, p. 108).

Quand pardonner est trop difficile, voire impensable, il sera souvent nécessaire de demander au Seigneur de venir pardonner en nous. C'est ici qu'intervient la prière du disciple qui demande la grâce de pouvoir pardonner ou celle de vouloir pardonner et peut-être même à certains moments celle de « vouloir vouloir pardonner ». C'est dans ce sens que le Cardinal Danneels de Belgique parle du processus de pardon comme d'un long « pèlerinage du cœur ».

L'initiative du pardon revient donc à Dieu qui envoie son Fils Jésus-Christ pour nous sauver. Initiative radicale d'un Dieu qui pardonne à quiconque fait appel à sa miséricorde. Du côté de Dieu, il n'y a donc aucun empêchement au pardon. Il suffit que l'homme « rentre en lui-même » (Lc 15,17) et regrette son péché ou qu'il fasse appel à la compassion de son Seigneur (cf. Mt 18,29).

Quand le chrétien s'engage sur ce chemin du pardon, il sait que le Christ lui-même lui a montré la voie. Parvenu au terme de sa passion, quand on le crucifia, il dit : « Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'il font » (Lc 23,34). Contempler l'itinéraire du Christ souffrant, demandant à son Père de pardonner à ses bourreaux, quel encouragement pour chacun.

M., abandonnée par son mari avec trois enfants en bas âge, me confiait récemment :

« Cette rupture date de plus de vingt ans. J'ai tout fait pour pardonner, je me suis engagée sur un chemin de foi qui m'a aidée, portée, je croyais avoir pardonné et je constate, vingt ans après, que je n'ai pas encore vraiment pardonné. A. est vivant quelque part, mais mon mari est mort, il me faut d'abord consentir à cette perte pour en faire le deuil et entrer ensuite dans un processus de pardon. **Il faut durer dans le pardon.** Un jour, ce mot pardon, j'ai osé l'affronter ; un jour, du bout des lèvres, malgré mon cœur meurtri, j'ai eu la force de prier pour ceux qui m'ont blessée. Quand c'était trop difficile, je disais : Seigneur, donne-moi envie d'avoir envie de pardonner. »

Le pardon chrétien est sûrement de l'ordre de la grâce à demander, longuement, dans la prière. En 1998, Michel Farin, jésuite, a réalisé un film intitulé « Résistance et pardon » à partir de la vie de Maïti Girtanner,

cette jeune pianiste torturée par un médecin de la Gestapo. Le texte intégral de ce film a été publié dans un supplément à la revue *Vie Chrétienne*. En voici un extrait :

« C'est un long cheminement, le pardon. Cela n'est pas quelque chose qui se fait comme ça, un miracle du jour au lendemain. Il faut le désirer longuement, il faut en avoir un désir fou, un désir qui est une grâce. Très vite j'ai eu le désir fou, vraiment irrépressible de pouvoir pardonner à cet homme. Et alors il est réapparu dans ma vie quarante ans après. Il est venu me trouver alors qu'il allait mourir. Il est venu pour cela. Un beau jour il a ressenti un besoin irrépressible de me retrouver¹⁶. »

C'est, à n'en pas douter, le fruit de la longue et patiente prière de Maïti pour lui accorder son pardon. Ce qui me frappe encore dans cet exemple, c'est que cette nécessité du pardon se situe dans un contexte de mort imminente. Le médecin tortionnaire allait mourir et il en avait une peur bleue. C'est alors qu'il s'est souvenu de la jeune pianiste qu'il avait torturée et qui entretenait ses compagnons d'infortune sur Dieu et sur ce qui se passe après la mort. Et il a voulu l'entendre parler de son Dieu. Il vient parce qu'il est mourant ; inconsciemment il cherche le pardon et quand, en le quittant, elle lui tend les bras et l'embrasse, il lui demande vraiment pardon. A cet instant elle a eu la certitude de lui avoir pardonné. Elle avait duré dans l'attente et la prière pendant quarante ans.

Nous touchons ici à ce qui est spécifique du christianisme : le pardon, au-delà de toutes ses dimensions humaines, de toutes ses convenances psychologiques, de toutes ses vertus thérapeutiques, plonge ses racines et fondements en Dieu lui-même. Un Dieu qui nous croit 'capables' de lui peut désormais inviter l'homme à en faire autant. Et l'homme qui se sait enfant d'un Père pardonnant sait aussi où est la source des pardons à demander, à recevoir et à offrir aux autres.

Ces perspectives ont de quoi nous émerveiller. Les impératifs du pardon ne se sont jamais démentis à travers l'histoire. Cependant, il me paraissait important de dégager le vrai pardon de ses contre-façons qui ne sont souvent que des manœuvres défensives pour se protéger de la souffrance

de l'offense. Cela dit, au-delà de la nécessité du pardon, ce sont bien les manières de pardonner, les étapes vers le pardon, qui continuent à se chercher à travers de multiples tâtonnements.

2.2. Vers une pédagogie du pardon

En commençant cette réflexion, je me demandais quels chemins proposer pour un pardon et, qui plus est, un pardon en contexte de deuil. Une recension des écrits et des recherches sur ce thème m'a amenée à découvrir une **monographie** qui apporte une contribution remarquable pour tous les chrétiens soucieux de mieux actualiser la prière de Jésus : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Certes, l'intérêt pour la place du pardon dans l'économie du salut a toujours été constante dans la tradition chrétienne, mais mon souci était de trouver des pistes pour actualiser ce pardon. Et c'est précisément le point de départ de la recherche de René Fernet : « Le pardon peut être un temps de croissance et de développement¹⁷ ». Cette thèse de doctorat est parue sous le titre : *Le pardon au risque de l'actualisation de soi*. Fernet a interrogé sept auteurs de recherches sur le **pardon comme processus**.

2.3. Processus de pardon : diverses démarches

Ma première surprise vint des frères Linn qui proposent une démarche de pardon s'inspirant du modèle de l'accompagnement des mourants du Dr Elisabeth Kubler-Ross. « D'après le Dr Kubler-Ross, ceux qui vont mourir passent par différents stades : le refus, la colère, le marchandage, la dépression et l'acceptation. Pour guérir de ses souvenirs, il faut suivre le même cheminement¹⁸. »

En poursuivant la lecture, j'ai pris connaissance avec grand intérêt des différentes démarches de pardon que, dans la foulée des frères Linn, d'autres auteurs ont proposées. Voici un tableau des différentes démarches de pardon, présenté par cette monographie canadienne (voir page suivante).

¹⁷ René Fernet, *Le Pardon au risque de l'actualisation de soi*, Québec, Fides, 1999, p. 31.

¹⁸ Dennis Linn et Matthew Linn, *La Guérison des souvenirs*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 105.

Modèles comparés d'étapes de processus de pardon

Linn et Linn	Donnelly	Norris	Smedes	Walters	Monbourquette	Boisvert
☒ Le refus	☒ Reconnaître sa blessure et sa souffrance	☒ L'intention de pardonner	☒ Avoir mal	☒ Prier pour se préparer au pardon	☒ Décider de ne pas se venger et de faire cesser les gestes offensants	☒ Identifier ce qui me fait mal
☒ La colère	☒ Décider de pardonner	☒ L'exploration minutieuse de l'offense	☒ Hair	☒ Décider de pardonner	☒ Reconnaître sa blessure et sa pauvreté intérieure	☒ Identifier mes réactions face à ce qui me fait mal
☒ Le marchandage	☒ Admettre le pardon comme processus	☒ Le lâcher prise	☒ Se guérir	☒ Accomplir l'acte du pardon lui-même	☒ Partager sa blessure avec quelqu'un	☒ Accueillir ce qui me fait mal
☒ La dépression	☒ Accepter la difficulté de pardonner	☒ La découverte d'un sens nouveau	☒ Se réconcilier	☒ Fêter intérieurement le pardon accordé	☒ Bien identifier sa perte pour en faire le deuil	☒ Accueillir intérieurement mes réactions face à ce qui me fait mal
☒ L'acceptation	☒ Se reconforter par des témoignages pertinents	☒ La réparation de la relation brisée en soi		☒ Donner suite au pardon reçu	☒ Accepter sa colère et son envie de se venger	☒ Partager le malaise vécu avec quelqu'un qui ne fait qu'écouter pour préciser ce qui me fait mal
	☒ Se pardonner à soi-même	☒ La réintégration positive de soi			☒ Se pardonner à soi-même	☒ Découvrir ce à quoi je réagis
	☒ Voir autrement son agresseur				☒ Commencer à comprendre son offenseur	☒ Découvrir ce à quoi l'agresseur réagit et ce qu'il m'attribue
					☒ Trouver le sens de sa blessure dans sa vie	☒ Démêler ce qui m'appartient de ce qui appartient à l'autre
					☒ Se savoir digne de pardon et déjà gracié	☒ Retrouver ma blessure d'enfance et en prendre soin
					☒ Cesser de s'acharner à vouloir pardonner	☒ Découvrir comment je vois maintenant ma situation actuelle
					☒ S'ouvrir à la grâce de pardonner	☒ Quelle démarche est possible maintenant?
					☒ Décider de mettre fin à la relation ou de la renouveler	

Les auteurs sont partis d'une offense déterminée pour proposer des itinéraires qui vont bien au-delà d'une gestion de la souffrance jusqu'à une actualisation dans le quotidien. Ils ne se sont pas contentés d'élaborer intellectuellement des schémas. Ils ont interrogé et suivi des mendiants de pardon. Ils se sont basés sur des situations concrètes et bien qu'il n'y ait jamais d'uniformité de réactions, ils en ont tiré des conclusions qui sont autant de pistes possibles pour aider les personnes à traverser l'épreuve de l'offense.

Dans le contexte chrétien, le pardon se réalise dans un face à face. L'homme a fait une rencontre décisive. Il s'est un jour attaché à Quelqu'un qui a nom Jésus-Christ et il lui offre des droits sur lui-même. Entre autres, le droit de se laisser toucher. On appelle cela la grâce. Dans ce cheminement avec le Christ se déploie une relation de confiance et d'écoute. Et quand il y a rupture de cette relation, on l'appelle le péché. Le désir de rétablir le lien, d'entrer à nouveau dans le projet de Dieu sur nos vies, de demander pardon ou d'offrir un pardon s'inscrit dans cette relation-là. Cette démarche exige une rentrée en soi réalisable grâce à l'empathie d'un frère. Il arrive à l'accompagnant que nous sommes d'en être le témoin privilégié. Nous pouvons être amenés parfois à proposer d'appeler un prêtre ou un pasteur. Nous pouvons même à certaines heures, dans le secret d'une chambre de malade ou de mourant, recueillir un dernier et difficile aveu. En raison de notre propre baptême, nous pourrions alors nous faire suffisamment proches de notre frère souffrant pour l'assurer du pardon de Dieu. Cela suppose, évidemment, de la part de l'accompagnant une pleine adhésion personnelle à ce mystère de foi qui nous dépasse. Nous touchons là, au vrai secret du pardon chrétien qui est cette ouverture à une présence à qui parler.

« Le pardon ne se définit pas mais sur son passage il laisse comme une signature : là où il y a eu pardon, la relation a primé, la relation à l'autre a eu la priorité. La signature du pardon épouse les contours du visage d'un autre-Autre¹⁹. » ■

¹⁹ Lytta Basset, *Le pouvoir de pardonner*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 280.